

# Daily insight NPA 18/10/2017

## PLF 2018

### **Assemblée : retrait de l'amendement LREM visant à renforcer le budget de France Télévisions**

D'après les déclarations dans Le Monde de Bruno Studer, président de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée, l'amendement au projet de loi de finances pour 2018 du rapporteur général Joël Giraud et d'autres députés LREM visant à renforcer le budget de France Télévisions aurait été retiré « suite à un débat au sein du groupe LREM, au cours du week-end ». Conformément à la procédure spécifique au PLF, les députés de la majorité avaient redéposé leur amendement adopté en commission des finances la semaine dernière, en vue de l'examen du texte en séance publique. Pour rappel, celui-ci visait à *augmenter* la part du produit de la TOCE affectée à France Télévisions et à instaurer un moratoire d'un an pour l'application de l'interdiction de la publicité dans les programmes jeunesse de la télévision publique.

*Lire l'article Le Monde*

### **Sénat : nomination des rapporteurs sur la mission « Médias, livre et industries culturelles »**

Les rapporteurs de la commission de la culture du Sénat, saisie pour avis sur la mission « Médias, livre et industries culturelles » du PLF 2018, ont été désignés ce matin. M. Jean-Pierre Leleux (LR) a été nommé pour la partie audiovisuel et avances à l'audiovisuel public, M. Michel Laugier (UC) pour la partie presse et Mme Françoise Laborde (RDSE) pour la partie livre et industries culturelles. Sur la mission Culture, Sylvie Robert (PS) est rapporteure sur la partie création.

*Consulter le communiqué*

## Audiovisuel

### **SACD : détails sur les aides à la création et à la diffusion sur les plateformes numériques du CNC**

A l'occasion de la rencontre « les aides aux auteurs web du CNC et de la SACD », Pascal Rogard, directeur général de la SACD, Julien Neutres, directeur de la création, des territoires et des publics du CNC ont détaillé le fonctionnement du nouveau « fonds Web Séries SACD France Télévisions ». Ce fonds est réservée à des premières saisons de webséries et se compose d'une aide à l'écriture, d'un montant maximum de 5 000 €, versée directement à l'auteur par la SACD ainsi que d'une aide à la production d'un montant identique, versée directement à la société de production par France Télévisions.

*Consulter le communiqué*

### **Lagardère se renforce dans la production de séries et de flux**

Lagardère Studios Creative poursuit sa stratégie de développement à l'international. Après avoir pris contrôle du groupe espagnol Boomerang TV en 2015, Lagardère a annoncé hier l'acquisition d'une part majoritaire du finlandais Aito Media Group. Dans un marché évalué

à environ 100 millions d'euros de revenus, « il s'agit d'un des trois leaders en Finlande », souligne Christophe Thoral, président de Lagardère Studios Creative. Le président de Lagardère Active, Denis Olivennes, a annoncé vouloir « faire de Lagardère Studios, leader français, un acteur européen de la production audiovisuelle ». Le groupe a par ailleurs annoncé avoir acquis les droits auprès de Discovery pour la France pour faire l'adaptation du programme américain « Naked and Afraid ».

*Consulter le communiqué*

### **NBC Universal et Snapchat s'allient pour fournir des contenus vidéos**

Le réseau social Snapchat et le studio NBC Universal ont annoncé la création d'une co-entreprise pour produire des contenus originaux courts. Cette entité sera chargée de produire des contenus « faits pour mobiles qui seront principalement lancés sur Snapchat », selon un communiqué conjoint. Snapchat diffusera ces séries sur Shows, un « module média » intégré à Snapchat, dont NBC Universal est déjà le premier partenaire. « Nous avons vu les audiences et l'engagement augmenter sur cette plateforme », s'est réjoui Maggie Suniewick, la présidente des activités numériques de NBC Universal.

*Consulter le communiqué*

Daily Insight NPA